



Rosny-sous-Bois, le 23 novembre 2018

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

SALLE DES FETES A 19H

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 22 novembre, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 16 novembre 2018 par Monsieur Claude CAPILLON, Maire, se sont réunis dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Claude CAPILLON, le Maire

MM DENNEULIN, FAUCONNET, MMES BOYER E, DESHOQUES, MM FORT, BOUVARD, MME BAUDONNIERE, MM BENAMAR, BOYER JP, MMES DARGERÉ, RIZZO-HENRIQUES (jusqu'à 23h10) Adjointes – M GHEDIRI, MMES VAVASSORI, COTTIN, RULLON, MM POINSIGNON, CYRILLA (à partir de 20h05), MME JACAMENT, MME MENARD, M MESA, MME PINCHON, MM MANGON, THOMMAS, MME THIBAUT, M BEAL (à partir de 19h20), MME TURLURE, M MICHEL, MME FAGARD (à partir de 19h25), MM PAILHOUX (jusqu'à 21h05), CAREL, LE FLOCH (à partir de 20h50) Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR :

M. CAPILLON P. à MME DESHOQUES – MME ADJAM à M CAPILLON C. - MME HAIDAMOUS à MME BAUDONNIERE – M ITZKOVITCH à M DENNEULIN – MME SMADJA à M FAUCONNET - MME AWAD SHEHATA à MME VAVASSORI - M OUCHENIR à M POINSIGNON – M KASRAOUI à MME PINCHON – M BASSE à M MICHEL - M HANOT (jusqu'à 21h05) à M PAILHOUX – M LE FLOCH (jusqu'à 20h50) à M CAREL

ABSENTS EXCUSES :

MME RIZZO-HENRIQUES (à partir de 23h10) - M CYRILLA (jusqu'à 20h05) – M BEAL (jusqu'à 19h20) – MME FAGARD (jusqu'à 19h25) – M PAILHOUX (à partir de 21h05) – M HANOT (à partir de 21h05)

ABSENTS : M. AMOR

SECRETAIRE DE SEANCE : J.P. BOYER

✚ **ADOpte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 18 octobre 2018.**

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. PREND ACTE du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Prise d'acte

FINANCES

2. PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

Prise d'acte

APPROUVE le rapport d'orientations budgétaires – budget principal.

Adopté par 32 voix pour, 6 votes contre (R.E.S.) et 4 abstentions (2 « Servir Rosny » et 2 Modem)

3. APPROUVE la décision modificative n° 1 pour l'année 2018 – budget principal.

Adopté par 32 voix pour et 5 votes contre (R.E.S.)

(Mme Ninette SMADJA, MM. Jean-Paul FAUCONNET et Eric BÉAL n'ont pas pris part au vote)

4. APPROUVE l'intégration du résultat 2017 du budget annexe de la pépinière d'entreprises au budget principal de la Ville.

Adopté à l'unanimité

(Monsieur Eric BÉAL n'a pas pris part au vote)

5. APPROUVE le rapport 2018 de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) instituée entre la Métropole du Grand Paris et ses communes membres.

Adopté à l'unanimité

(Monsieur Eric BÉAL n'a pas pris part au vote)

6. PREND ACTE du rapport définitif de la Commission d'évaluation des charges territoriales (CLECT) de l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est et APPROUVE la fixation de la contribution de la Ville de Rosny-sous-Bois au Fonds de compensation des charges transférées (FCCT), pour l'année 2018, à 720 712 € dont 272 104 € au titre des compétences transférées en 2016 et 448 608 € au titre de celles transférées en 2018.

Adopté à l'unanimité

(Monsieur Eric BÉAL n'a pas pris part au vote)

7. APPROUVE l'adhésion de la Ville à l'Agence France Locale.

Adopté à l'unanimité

8. APPROUVE l'adhésion de la Ville à l'association finances gestion évaluation des collectivités territoriales (AFIGESE).

Adopté à l'unanimité

9. APPROUVE la garantie d'emprunt accordée par la Ville de Rosny-sous-Bois à la S.A. d'HLM LA MAISON DU CIL pour le financement d'un prêt d'un montant de 2 095 217 €, souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations, pour l'acquisition en VEFA de 16 logements au 141 rue du Général Leclerc.

Adopté à l'unanimité

10. APPROUVE la garantie d'emprunt accordée par la Ville de Rosny-sous-Bois à la S.A. d'HLM DOMAXIS pour le financement de trois prêts d'un montant global de 11 154 841 € souscrits auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour l'acquisition en VEFA de 86 logements sociaux au 18/22 boulevard Gabriel Péri.

Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

11. APPROUVE la convention entre la Ville de Rosny-sous-Bois et le Centre interdépartemental de gestion portant adhésion de la Ville au service social du travail du CIG. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

12. APPROUVE la création et la suppression de divers postes pour faire face aux besoins de fonctionnement des services et afin de procéder aux nominations suite à avancements de grade, concours, recrutements.

Adopté par 34 voix pour et 6 votes contre (R.E.S.)

13. APPROUVE l'élargissement du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) à certains cadres d'emplois.

Adopté à l'unanimité

DEVELOPPEMENT URBAIN / FONCIER

14. APPROUVE la convention de liquidation de l'Office public de l'habitat de Rosny-sous-Bois à passer avec la Fédération des offices publics de l'habitat. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document afférent.

Adopté à l'unanimité

15. APPROUVE l'acquisition par la Ville, auprès de SNCF Mobilités et de SNCF Réseau, de terrains publics situés 1 à 35 avenue Jean Jaurès, cadastrés section AE 209 et 210 (volume 2). AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes afférents.

Adopté à l'unanimité

16. APPROUVE le dépôt d'une demande d'autorisation de démolir un appentis sur une propriété communale sise 168 rue du Général Leclerc. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

17. APPROUVE l'acquisition de la propriété foncière issue de la parcelle cadastrée section AP n° 80 pour partie et appartenant à Madame WECKER. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique.

Adopté à l'unanimité

18. APPROUVE le déclassement formel des parcelles cadastrées section F 205 et F 228 rue Jean Mermoz – boulevard Alsace Lorraine, assiette du futur projet de résidence Séniors.

Adopté à l'unanimité

19. APPROUVE la cession de deux propriétés communales F205 et F228 sises rue Jean Mermoz – boulevard Alsace Lorraine (promesse et acte définitif) au profit de la SCCV Villages d'Or et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes afférents (promesse et acte définitif). APPROUVE la conclusion d'une convention de participation financière, entre la société Villages d'Or ou substitué et la Ville de Rosny-sous-Bois, sur les coûts de dépollution des terrains et d'aménagement du club house dédié à cette résidence.

Adopté à l'unanimité

SOLIDARITE

20. **APPROUVE** la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2018-2020 à passer avec l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les documents afférents.

Adopté à l'unanimité

21. **APPROUVE** la convention de partenariat à passer entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) pour la mise en œuvre de l'action : « conduire, à l'échelle d'un territoire, une action globale en direction des jeunes, contre les consommations à risque d'alcool, de cannabis, de tabac et chicha » pour la période 2018-2020. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les documents afférents.

Adopté à l'unanimité

DIVERS

22. **PREND ACTE** des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Prise d'acte

23. **MOTION** de soutien pour l'avenir du service public postal sur la commune, présentée par le groupe Démocrates et Centristes :

DEMANDE le retour, dans les plus brefs délais, d'une distribution normale et régulière du courrier pour les particuliers et les entreprises de Rosny-sous-Bois. **ATTEND** un engagement de la Direction régionale de La Poste sur une évaluation semestrielle et pendant 2 ans de la performance du service public postal sur la commune. **EXIGE** la garantie du maintien du bureau de poste du Bois-Perrier dans l'ensemble des missions exercées.

Rejeté par 32 voix contre (URAM) et 8 votes pour (6 R.E.S. et 2 MoDem)

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 23H30.



*R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)

